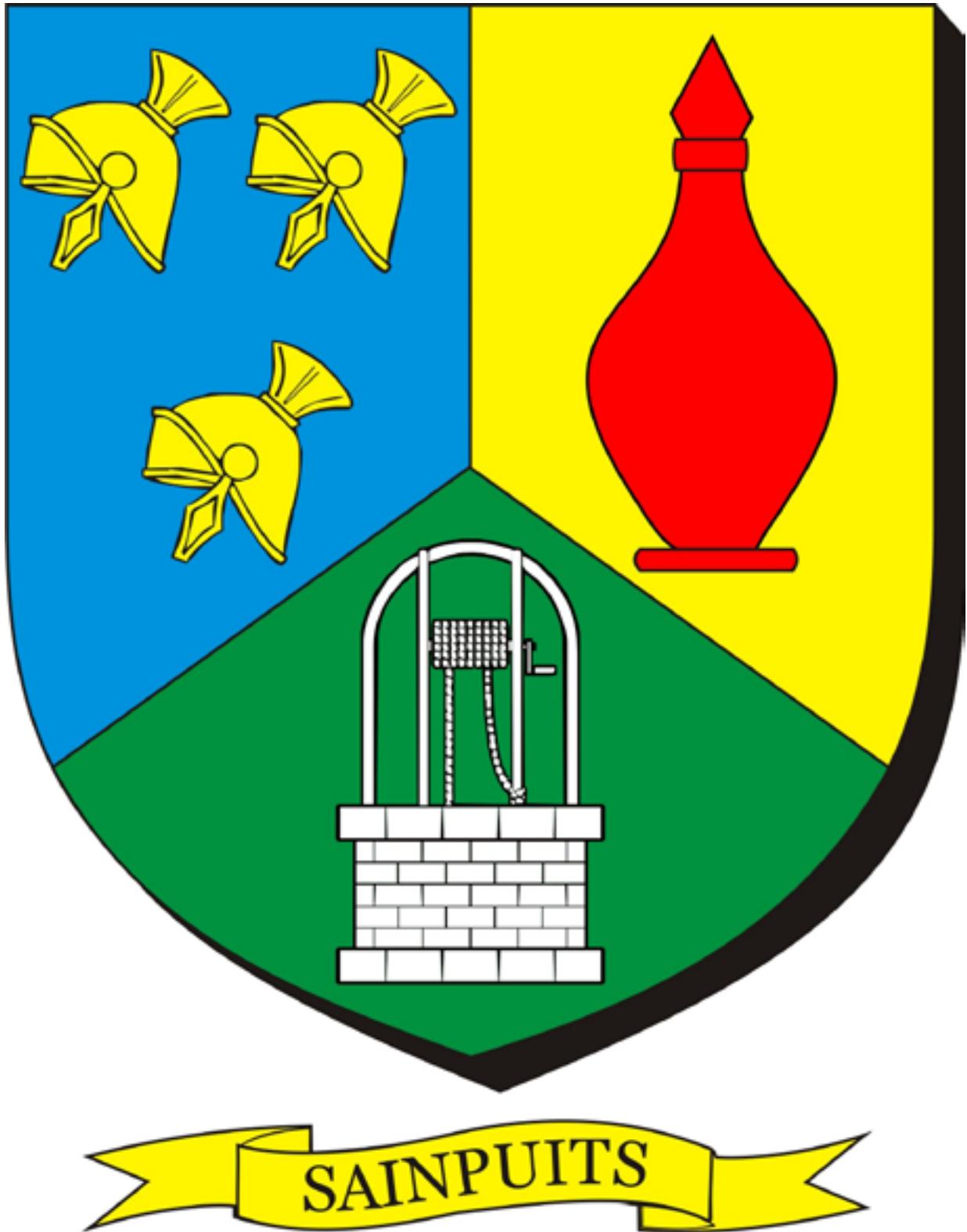


# Le Sanépuisien



# L'ÉDITO DU MAIRE

**L**A PÉRIODE des vacances revient et nous attendons nos fidèles amis vacanciers. Leur présence est toujours synonyme de retour des fêtes et d'une animation nouvelle dans tous nos villages.

Les nouvelles du monde sont toujours aussi alarmantes et des dirigeants à l'égo surdimensionné prennent des décisions que nous espérons sans lendemains graves. Le monde souffre dans une indifférence quasi générale, la radicalisation de quelques êtres décérébrés finira par mettre en péril notre mode de vie issu d'une sagesse née après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe risque de se déliter sous l'effet des individualismes xénophobes... Je pense qu'il est de notre devoir de dire haut et fort notre désir de vivre en paix avec tous.

**L**ES MANIFESTATIONS organisées à Sainpuits tout au long de l'année par nos associations et par la municipalité s'inscrivent dans cet objectif. Elles rencontrent pour certaines un vif succès et pour d'autres des débuts plus difficiles. Je tiens à remercier tous les acteurs. Nous continuerons à les soutenir et à favoriser les projets qui iront dans ce sens.

Depuis notre dernière parution, vous aurez constaté :

- qu'une jeune potière s'est installée dans les locaux de l'ancienne boucherie ;

- que l'association *Aux Arts etc. Sanépuisiens* nous a offert plusieurs pièces de théâtre de grande



“ Nous allons enfin pouvoir engager la réalisation du Pôle de Services à la Population avec la venue régulière de professionnels du service à la personne et la présence de services publics complémentaires à ceux de la Mairie. ”

qualité et j'invite chacun à venir les découvrir afin de la conforter dans son action tout en passant de bons moments de convivialité ;

- que l'association *Sainpuits Raugé-toi !* organise régulièrement des tournois de belote et des randonnées autour de Sainpuits.

**C**ONCERNANT les projets à venir, nous allons enfin pouvoir engager la réalisation du **Pôle de Services à la Population** avec la venue régulière de professionnels du service à la personne et la présence de services publics complémentaires à ceux de la Mairie. Le financement de cette opération est en phase de bouclage. La réfection de l'assainissement de la mairie et de l'école sera réalisée également dans les prochains mois et la fibre est en cours d'installation dans le bourg. À ce propos, sachez que la Région Bourgogne-Franche-Comté a investi dans un réseau internet.

**M**AIS pour l'instant, nous vous attendons nombreux pour les festivités de la fête de la Madeleine les 21, 22 et 23 juillet ainsi que pour les Resto-Marchés chaque dimanche soir de juillet et août (autour de l'église et de la salle du Presbytère).

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une agréable période estivale.

Xavier Parent



## État civil

### DÉCÈS

|          |                  |
|----------|------------------|
| 31/01/18 | LEDOUX Lionel    |
| 03/02/18 | DA SILVA José    |
| 23/02/18 | DE SMET Eugène   |
| 05/07/18 | SANSONE Nathalie |

*La municipalité s'associe à la douleur des familles.*

## Le blason de notre commune

La délibération concernant les armes de Sainpuits a porté sur le choix d'un blason rappelant les images fortes du village : **les casques romains** évoquent l'ancienne voie romaine traversant la commune sur fond bleu symbole de fidélité et loyauté. **Le vase à parfum** est un attribut de sainte Marie-Madeleine, patronne de la commune sur fond jaune symbole de la pureté et de la majesté en tant que principes de divinité. **Le puits** évoque le nom de la commune et la couleur verte l'agriculture. La conception est réalisée par J.-F. Binon, héraldiste amateur. La commune le remercie pour son concours gratuit à l'élaboration de cette « carte d'identité ».

**Les Restos-Marchés de SAINPUITS**

**Cet été, viens au marché !**  
Nombreux exposants  
de restauration artisanale

**en juillet et août tous les dimanches à partir de 18h30**

**RETROUVEZ-NOUS sur les Restos-Marchés**

Contact : Antoine Chabin (06.62.74.78.79)

## Sommaire

**L'édito du maire**  
P 2

**Le blason de notre commune**  
**État civil**  
P 3

**La communauté de communes**  
P 4

**Pass'Santé**  
**Bourgogne-Franche-Comté**  
P 5

**Brèves de village**  
P 6-7-8

**La vie des entreprises**  
P 9

**La vie des associations**  
P 10-11

**Les conseils municipaux**  
P 12-13

**La région**  
**Bourgogne-Franche-Comté**  
P 14

**L'anniversaire de l'armistice de 1918**  
P 15

**La Madeleine 21-22-23 juillet**  
P 16

**Loisirs**  
P 17

**Publicités**  
P 18-19

**Informations pratiques**  
P 20

**Rédaction :**  
Jacques Bouzat

**Éditeur de la publication :**  
Mairie de Sainpuits

**Directeur de la publication :**  
Xavier Parent

**Maquette, mise en page :**  
Frédéric Fabre

**Impression :**  
Édérès, Cosne-Cours-sur-Loire

## La communauté de communes



### Le budget communautaire : un sujet de réflexion

#### Le constat

La fusion des communautés de communes en une intercommunalité Puisaye-Forterre arrive après un an de fonctionnement à la date anniversaire du vote de son premier budget. Son président Jean-Philippe Saulnier-Arrighi ne cache pas ses préoccupations. Suite aux conclusions du débat d'orientation le vote a été reporté pour un nouveau délai de réflexion. L'interrogation porte sur la faisabilité des projets d'investissement soutenus par le président de l'intercommunalité sachant qu'il préconise de « regarder les postes d'économie un par un » afin de finaliser ses intentions sans « saupoudrage ». Le plan présenté est le suivant :

#### 1) Construction d'une piscine à Toucy

- Avec cinq lignes d'eau de 25 mètres ;
  - un bassin d'apprentissage
  - un espace de bien-être
- en remplacement de l'ancienne piscine datant de 1972.

Coût : 6,6 M€. Subventions espérées : 50 %. Autofinancement 3,3 M€ avec emprunt sur 30 ans.

#### 2) Un hôtel à Saint-Fargeau (projet reporté sine die)

Ce projet soumis à une fin de décision hypothétique en automne concerne :

- le rachat de l'hôtel du *Petit Saint-Jean* à Saint-Fargeau pour la somme de 350 000 € ;
- 1,2 M€ de travaux concernant la réalisation de 36 chambres pouvant accueillir les cars de touristes saisonniers dans les meilleures conditions ;
- la subvention des fonds européens dédiés à ce type de projet étant limitée à 20 % du montant estimé, une augmentation des impôts locaux est envisagée.

#### 3) Aménagement de la voie centrale

Un consensus se dégage pour aménager « *le chemin écologique de Puisaye* » selon le schéma Moutiers – Saint Sauveur – Lac du Bourdon – Écluses de Rogny – Canal de Briare. L'étang de Moutiers sera aménagé avec les abords du Bourdon.

#### 4) Centre potier de Saint-Amand-en-Puisaye

Une aide financière sera attribuée pour l'hébergement au centre potier des stagiaires venant de toute la France pour leur formation

#### 5) Construction d'un siège social

Le budget actuellement à l'étude est de 2,4 M€ !

#### Les difficultés

La commission des finances de l'intercommunalité relève les problèmes suivants :

##### a) Les moyens humains

La fusion des communautés de communes amène une complexité comptable imprévue d'harmonisation avec la carence des moyens humains de la structure des effectifs.

Le président Jean-Philippe Saulnier-Arrighi propose l'installation d'un siège social unique de cinquante agents pour y remédier.

##### b) Les budgets annexes sont en augmentation de dépenses :

- les déchets : + 1 M€ ;
- l'enfance avec 10 crèches pour 460 enfants et le Centre de loisirs pour 2 119 enfants dont les subventions sont passées de 469 000 € à 680 000 €.
- les emplois aidés ;
- l'École de musique avec 88 000 € en plus du budget prévu amenant la dépense par inscrit à 908 €.

##### c) Les charges de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la structure est en baisse de 88 000 € alors que les charges réelles augmentent de 600 000 € en 2018 ; ce qui entraînerait pour compenser cette perte pour chaque redevable de l'intercommunalité une augmentation de 5,5 % à 9 % des impôts locaux. ■

### TRIBUNE LIBRE. Réflexion d'un élu local

Un simple rappel de bon sens du rapporteur de l'article. L'intercommunalité couvre une région qui possède un patrimoine authentique à travers l'image de ses villages que des élus bénévoles essaient de conserver, entretenir, embellir ou restaurer. Le regain d'intérêt qu'ils apportent au niveau national nécessite une restructuration effective après des années d'abandon suite à la fuite de la population rurale vers les centres urbains. En ces temps difficiles pour nos communes pénalisées financièrement, il serait nécessaire que les fonds d'investissement soient employés en priorité pour un réveil de vie de l'unité villageoise en l'améliorant, le dynamisant et le rendant attractif ce qui permettrait l'attrait des investisseurs. Un rappel : La communauté de communes avait pour but la mutualisation des moyens pour leur permettre un meilleur développement. L'intercommunalité centralise ses moyens sur des projets ou réalisations pour un bénéfice très relatif concernant nos villages qui apportent cependant leur contribution financière avec l'impôt prélevé. À l'heure où le monde agricole, dont Sainpuits fait partie, rencontre les pires difficultés financières, il serait opportun de réfléchir à cet état de fait. N'oublions jamais les deux acteurs principaux du fonctionnement structurel de nos campagnes : l'État et la commune. Arrêtons de nous endetter par l'intermédiaire de structures tendant dans l'avenir vers une généralisation des moyens dont nos villages en difficulté ne profiteront pas sachant que la totalité des investissements n'est pas toujours adaptée à leurs propres besoins.

Jacques Bouzat Maire-adjoint aux Finances

## Pass'Santé Bourgogne-Franche-Comté

### Une démarche au service de la promotion de la santé des jeunes

Le *Pass'Santé Jeunes* (PSJ) est une démarche initiée par l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté. Il s'articule autour d'un site internet géré par l'Institut régional d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) destiné aux jeunes de 8 à 18 ans et à leur entourage (enseignants, parents, éducateurs...), et d'une dynamique locale partenariale, à travers la mobilisation des professionnels :

[www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org](http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org)

Le site internet recense des contenus fiables, autour de **14 thématiques de santé** :

- addictions, sexualité, mal-être, nutrition, bruit, usages d'internet, bien vivre ensemble, sécurité routière, sports et loisirs en sécurité, sécurité sociale), afin de permettre aux jeunes de s'informer et de devenir acteurs de leur santé.

L'objectif est d'avoir une approche positive des questions de santé en s'appuyant sur les outils du numérique qu'ils utilisent quotidiennement (applications smartphones, réseaux sociaux).

En fonction de leur âge, ils y retrouvent des informations validées et vérifiées répondant à leurs interrogations, des ressources pour aller plus loin, échanger ou tester leurs connaissances. L'intérêt de ce site est également de pouvoir orienter les jeunes vers des lieux d'accueil et de prise en charge, à travers une base de données répertoriant plusieurs centaines de structures locales.

Les professionnels peuvent de leur côté y trouver une sélection de ressources pour intervenir auprès des jeunes : éléments de contexte, outils d'intervention, documents à télécharger, sites de référence, supports multimédia, exemples de stratégies efficaces, structures locales. Ce site internet s'inscrit dans une démarche territoriale de promotion de la santé des jeunes, développée sur le territoire de la Communauté

de communes de Puisaye Forterre depuis 2013. Elle s'appuie sur un comité de pilotage local et permet la mise en œuvre d'un programme d'actions sur le territoire (formation des professionnels, animations destinées aux jeunes).

Elle permet d'assurer une certaine cohérence dans les messages transmis aux jeunes en matière de promotion de la santé et de développer une culture commune sur le territoire. ■



#### Contact

Coordinatrice du Contrat Local de Santé  
Tél. 03 86 74 19 19  
[contratlocaldesante@ccpuisayeforterre.fr](mailto:contratlocaldesante@ccpuisayeforterre.fr)

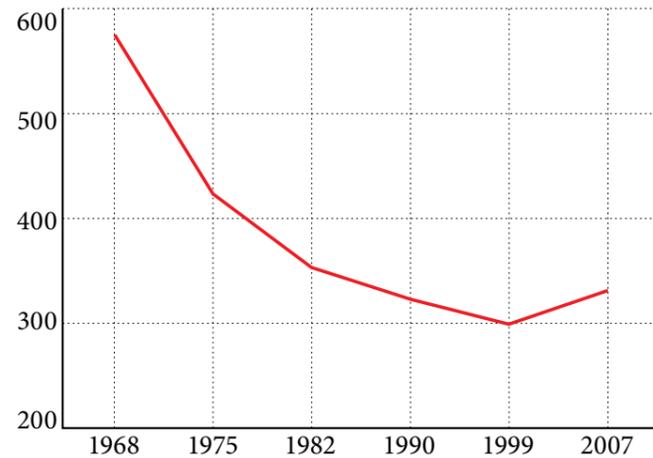
## Brèves de village



### Recensement

Le recensement effectué en 2017 donne un résultat de 315 habitants pour 268 habitations. En 2012 Sainpuits comptait 320 habitants. Le graphique montre une érosion de la population atteignant certaines zones rurales.

Nombre d'habitants



Pourtant c'est l'espace rural qui est aujourd'hui plébiscité par les habitants. C'est pourquoi ce dernier bilan occulte la tendance longue qui est à l'œuvre et devrait renforcer la tendance actuelle. Ainsi 60 000 habitants de plus ont choisi de vivre dans une commune rurale entre 2017 et 2018. L'INSEE qui analyse ces chiffres constate que les écarts entre les dynamiques départementales se creusent. Plus elles sont importantes, plus les espaces ruraux participent à l'accroissement démographique. ■

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Le chiffre le plus haut | 945 habitants en 1856 |
| Le chiffre le plus bas  | 299 habitants en 1999 |

### Les chemins ruraux

Un chemin rural est un chemin appartenant à la commune, affecté à l'usage du public, qui n'a pas été classé comme voie communale.



Il fait partie du domaine privé de la commune. L'entretien des chemins ruraux ne figure pas parmi la liste des dépenses obligatoires de la commune. Cependant il suffit que la commune commence à entretenir un chemin rural pour qu'elle soit obligée de le faire régulièrement. Les riverains de ces chemins peuvent proposer parfois une réalisation de travaux. C'est au conseil municipal de se prononcer

sur ces propositions. En cas d'utilisation avec détérioration anormale par des véhicules d'entreprises exploitant des forêts, des carrières ou des mines ou toute autre activité,

la commune peut leur imposer des contributions spéciales. Le maire dispose de nombreuses prérogatives pour assurer la police des chemins ruraux et leur conservation. Il peut en réglementer la circulation, il doit faire enlever les obstacles qui s'opposent à la circulation et il doit veiller à leur intégrité, c'est-à-dire d'une manière générale à leur bon entretien et aux dégradations qu'ils peuvent subir. Le maire et les adjoints peuvent constater ces infractions sanctionnées par le code pénal. ■

### Le numérique

#### La fibre optique



Chacun a pu voir au croisement de l'allée des Tilleuls et de la place de la Mairie le panneau d'affichage du Conseil départemental affichant le projet « Yonne numérique » avec la construction de l'internet de demain pour l'amélioration du débit dans la commune. Le coût de l'investissement est de 289 100 €.

Le problème du raccordement de la fibre à partir du répartiteur jusqu'aux maisons individuelles se fera par le prestataire de service après avoir simplement testé l'éligibilité de la ligne. Un technicien se déplacera et fera un raccordement par ligne de cuivre. L'opération durera de 2 à 4 heures pour le passage de la ligne dans des fourreaux existants ou des endroits adaptés. Les frais d'accès au réseau sont négociables et parfois peuvent être offerts selon les offres promotionnelles du moment.

#### Le Très haut débit



Son nom : « RADIO-4G fixe »

En 2008 la région Bourgogne déploie un réseau hertzien afin de desservir des territoires avec un bas débit en ADSL. En réutilisant les pylônes déjà déployés la possibilité d'installer cette nouvelle technologie permettra la montée en charge du débit pour les zones hors limites de la fibre. Ce réseau régional dit *RCu-beTHD* représente une offre bienvenue pour un habitat dispersé car il permet de relativiser le coût pour l'utilisateur : actuellement 30 € les 30 Mbps. Les émetteurs modernisés ont un potentiel de couverture d'environ 4 800 foyers ou entreprises situés essentiellement sur des communautés de communes existantes ce qui est notre cas. L'investissement régional porte sur 162 millions d'euros dans l'attente de l'équipement « fibre ». ■

### Le théâtre « Aux Arts etc... Sanépuisiens »

Fidèle à ce qui est devenu une tradition, Éric Duchemin a présenté avec la *Compagnie les Yeux Fermés* le spectacle « *Fragment d'histoires d'un poilu ordinaire* » au mois de mai à la salle des fêtes de Sainpuits. Yannick Boulanger a

## Brèves de village



créé cette représentation de la vie sur le front du champ de bataille d'un soldat parmi tant d'autres. La force du récit nous amène à une prise de conscience sur le destin de ces hommes incroyables qui s'acheminent vers l'infortune de leur destin. Quelques pointes d'humour et la forte présence de ce jeune acteur lié à son monologue admirablement construit ont permis aux spectateurs de passer un moment inoubliable. ■

### La journée du Souvenir du 19 mars

La secrétaire d'État auprès du ministre des Armées délivre un message à diffuser publiquement lors de la journée nationale consacrée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre et des combats en Afrique du Nord. L'hommage rendu devant le monument aux morts en présence de la sénatrice Dominique Verien, du maire, des conseillers et du président de la FNACA rassembla un nombre important d'anciens combattants à qui il fut remis les décorations célébrant leur participation à titres divers. Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 issu des accords d'Évian annonçait la fin d'une guerre et l'éclatement d'autres violences.

« [...] *La France honore toutes les mémoires. Celles des soldats morts pour la France ou blessés, celle des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre. Celle des civils qui eurent à subir l'angoisse, les violences et les attentats. Celles des Français d'Algérie qui durent commencer une vie nouvelle. Celles des harkis, des disparus civils et militaires.* [...] » (Extrait du discours officiel) ■



### SDIS (Service Départemental Incendie et Secours)

Devenir jeune sapeur-pompier : c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et apprendre les gestes qui sauvent. Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie. La formation est axée autour du secours à personne, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. À partir de 16 ans les jeunes peuvent passer le brevet national des jeunes sapeurs-pompiers. Ensuite il complète ses connaissances pour rejoindre ses aînés.

À Sainpuits la personne à contacter si vous êtes intéressé est **Denis Pouillot**, maire-adjoint qui dirigeant l'équipe en place est à votre disposition pour un premier contact. ■



### La soirée de l'Association des bibliothèques rurales

Cette association dont Luc Grimaud est président a pour but d'aider les communes rurales à créer, relancer ou fournir gratuitement les bibliothèques dans le sud de l'Yonne et le nord de la Nièvre. Dans un cadre convivial une soirée à la mi-avril s'est tenue à Sainpuits autour du thème historique de la bataille de Fontenoy avec l'intervention de la directrice du musée de Fontenoy. Une cinquantaine de personnes venant de la région ont assisté à la relation des exploits guerriers des fils de Louis le Pieux en présentant les tenues de combat et les armes de l'époque. L'association propose l'apport de deux cents livres pour enrichir notre bibliothèque qui restent à disposition de la commune. ■



## Brèves de village



### Une nouvelle sénatrice pour l'Yonne

Depuis le mois de décembre dernier, M<sup>me</sup> Dominique Verien occupe ses fonctions au Sénat dans le groupe Union Centriste. L'ex-maire de Saint-Sauveur, devenue sénatrice, est très proche de notre territoire et toujours au contact d'une population qu'elle connaît bien. Elle rejoint dans la chambre haute ces élus qui représentent les collectivités territoriales. Ce qui implique l'importance de son action en faveur d'une population qui en ressent le grand besoin.



Son affectation à la Commission de la culture l'amènera à traiter des problèmes et des orientations concernant le sport, l'enseignement supérieur, l'audiovisuel, le patrimoine, les métiers d'art ou l'école. Très engagée sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, elle a rejoint la délégation aux droits des femmes présidée par sa collègue Annick Billon. Elle est intervenue récemment au niveau rural sur la réforme et de l'eau et de l'assainissement et sur l'avenir de la SNCF entre autre. ■

### Si on parlait drone

Alors que l'été arrive, il est possible que vous souhaitiez piloter votre drone. Une bonne partie des utilisateurs ignorent la réglementation en vigueur. L'occasion d'en rappeler les grandes lignes.

**Faut-il une autorisation spéciale pour piloter un drone ? Non**, s'il s'agit d'un drone de loisirs. Il suffit de suivre quelques

règles de bonne conduite. Il est interdit de faire voler l'appareil en zone urbaine, y compris dans un parc, ou au-dessus d'une foule, dans la rue, dans un stade ou sur une plage. Même restriction pour les rassemblements d'animaux. Le site [aip-drones.fr](http://aip-drones.fr) propose des cartes et une appli pour smartphone qui recense ces zones sensibles.

Le drone doit voler à une hauteur inférieure à 150 m et tou-

jours rester dans le champ de vision de son pilote, même si le contrôle s'effectue à partir d'un smartphone. L'opérateur doit par ailleurs être immobile, ce qui exclut de piloter l'appareil depuis une voiture ou une moto.

### Peut-on prendre des photos avec un drone ?

Avec un drone de loisirs, vous avez le droit d'effectuer des prises de vues en altitude dans un cadre privé et de les partager sur Internet, mais ni de survoler une propriété privée ni de prendre des photos d'individus sans leur autorisation. Si vous effectuez des prises de vues aériennes pour un usage commercial ou publicitaire, votre appareil sera considéré comme un drone professionnel et vous devrez donc vous conformer aux réglementations correspondantes, c'est-à-dire obtenir les autorisations et remplir les formalités nécessaires.

### Quels sont les risques en cas d'infraction ?

Les gendarmes peuvent intervenir pour toute utilisation « illicite » d'un drone et même saisir l'appareil. Selon la gravité de l'infraction, le contrevenant s'expose à une amende et à une peine de prison. Le fait de prendre des photos qui portent atteinte à « l'intimité de la vie privée d'autrui » est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 45 000 €. ■

### 80 km/h... La vitesse des escargots de Bourgogne

Après le coût des carburants et des contrôles techniques celui du rapport des contrôles de vitesse suit la courbe ascendante des recettes axées sur la voiture. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet la limitation de vitesse est ramenée à 80 km/h ne tenant aucun compte des caractéristiques de nos routes de campagne que nos collectivités auraient pu signaler sans dangers particuliers ou accidentogènes. Pas de modulation avec cette nouvelle contrainte faisant concurrence à la vitesse de nos escargots de Bourgogne par temps de pluie. ■



### Pose d'un défibrillateur cardiaque

L'installation du défibrillateur dont l'accès facile pour tous est une nécessité est terminée depuis le 15 juin. Son emplacement a été choisi pour une accessibilité maximum.

**Il est situé au début de l'allée des Tilleuls à côté du répartiteur de la fibre optique.** ■



## La vie des entreprises Commecey-Auto

### Après l'entreprise Ludo-Transports celle de Commecey Auto nous a reçu et nous fait part de son histoire.

Salvatore Sansone était mécanicien en région parisienne depuis plus de vingt-cinq ans lors de l'ouverture du garage en 2008. Il décide avec Nathalie, assistante maternelle dans une crèche familiale de l'Essonne, d'ouvrir ainsi leur propre garage automobile à Commecey quittant la vie parisienne pour respirer à pleins poumons le bon air de la campagne.

« Nous avons choisi ce hameau car après le départ prématuré d'Alain Corduant à la suite d'un accident en 2007 nous voulions nous rapprocher du site familial pour continuer à entretenir ce qu'il avait déjà créé. Depuis plus de quinze ans nous y avons une résidence secondaire que nous avons donc aménagée afin de pouvoir y vivre chaque jour de l'année (c'est en partie grâce à mon beau-père que nous sommes ici aujourd'hui ; nous avons le bâtiment pour nous lancer, de nombreux outillages pour commencer à travailler sans avoir à investir des sommes conséquentes. Des aménagements ont quand même dû être faits (chalet, installation des ponts) afin de recevoir notre clientèle dans de bonnes conditions. »

Le métier de mécanicien consiste à réparer, entretenir les voitures, et le parc des utilitaires des particuliers ou des professionnels. Dans notre cas, nous avons ajouté l'entretien de la motoculture. Être technicien automobile ne s'improvise pas aujourd'hui et via les sources de l'ONISEP, le métier s'apprend après un bac pro maintenance des véhicules.

Le garage Commecey-Auto est composé d'un chalet faisant office de réception pour les clients et de lieux pour que le mécanicien puisse effectuer les devis, et d'un hangar d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>. Depuis décembre 2017 nous avons inauguré une extension du hangar primaire. Grâce à cette nouvelle installation nous avons triplé la superficie de travail et c'est maintenant 300 m<sup>2</sup> d'atelier en mise à disposition. Anciennement, nous pouvions installer deux ponts pour réparer les voitures ; désormais nous disposons de quatre ponts permettant d'accueillir plus de véhicules.

Pour satisfaire au mieux notre clientèle, nous proposons de multiples services. Depuis 2010 nous avons acquis une dépanneuse pour notre confort et celui de nos clients. Nous proposons un service vente via notre partenaire *Alabeurthe* et la réparation motoculture qui s'effectue directement au

garage. Depuis peu, nous vendons également des véhicules d'occasion et pouvons même faire venir un représentant d'un concessionnaire afin d'acquérir votre véhicule neuf sans avoir à faire plusieurs dizaines de kilomètres.

Les diagnostics automobiles via une valise toutes marques peuvent être faits afin d'éclaircir certaines pannes qui peuvent être compliquées à déceler.

Dans la perspective d'aider au mieux notre clientèle, nous proposons la prise en charge de votre véhicule pour lui faire passer le contrôle technique chez notre partenaire *Sécuritest* de Saint-Amand-en-Puisaye. La sous-traitance de carrosserie est également possible.

Le garage est organisé en trois pôles pour permettre une bonne gestion de l'entreprise :

- le pôle **Atelier** géré par Salvatore. Établissement des devis, réparations, etc.
- le pôle **Administration** géré bénévolement par Nathalie. Facturation, gestion des prix, réception, etc.
- Le pôle **Comptabilité** géré par l'entreprise la Sagec situé à Saint-Fargeau.

Notre objectif est d'être un garage de proximité, au plus proche de sa clientèle en lui accordant la plus grande disponibilité et ainsi pouvoir satisfaire tous les besoins.

Nous avons un large éventail de clients comme les entreprises locales, la mairie de Sainpuits et les particuliers venant de Paris et sa région comme de l'Yonne et la Nièvre.

Afin de satisfaire le plus de clients nous faisons tout notre possible pour obtenir les meilleurs prix en négociant avec nos fournisseurs les prix pour vos réparations avec comme préoccupation le meilleur rendement qualité-prix.

À bientôt tout en vous souhaitant le plus tard possible et dans tous les cas « à votre service »

Nathalie et Salvatore



**L'article a été remis au bulletin par Nathalie quelques heures avant sa disparition. C'est avec l'accord de son mari que nous publions ses lignes ultimes. À son mari et ses enfants nous témoignons toute notre tristesse et notre soutien dans cette épreuve injuste qui frappe la famille et tout le village. L'image de Nathalie restera à jamais présente dans nos cœurs et nos pensées.**

## La vie des associations



**Les demandes de subventions.** L'association qui souhaite obtenir une subvention doit déposer un dossier de demande de financement détaillé à la mairie de son siège social ou là où elle mène son action. Ce dossier devra être le plus complet possible. L'attribution d'une subvention est une décision souveraine que la collectivité n'est pas tenue de justifier. En revanche elle doit appliquer le principe d'égalité de traitement. La demande comporte les points suivants :

- une lettre de présentation de l'association mentionnant la liste des membres responsables (ceux-ci pouvant changer au cours de l'année écoulée pour celles déjà connues) ;
- une lettre de motivation relative au(x) projet(s) ;
- une description de l'action avec si possible des indicateurs d'évaluation relatifs à la faisabilité et la pertinence du projet ;
- le budget prévisionnel ;
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale et le bilan financier de l'année précédente.
- la somme demandée. ■

**Club de l'amitié.** Lors de l'assemblée générale 2018, M<sup>me</sup> Mauricette Roy a présenté sa démission après 25 ans de bons et loyaux services en tant que présidente.

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : M<sup>me</sup> Françoise Baron ;
- Vice-président : M. Jean-Jacques Mercier ;
- Trésorier : M. Jean-Pierre Deblicq ;
- Secrétaire : M<sup>me</sup> Bernadette Mercier.

La cotisation pour adhérer au club est de 17 € par an. Bienvenue aux nouveaux retraités pour profiter de nos activités.

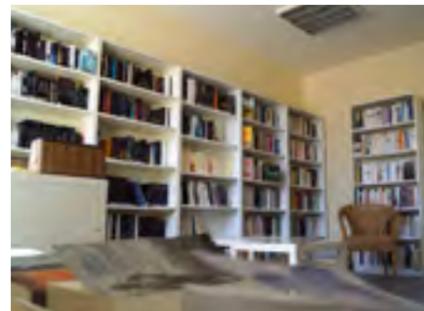


Le samedi 6 juin, nous avons fait une sortie sponsorisée par la société *RS Distribution*. Départ de Sainpuits, direction la Seine-et-Marne, arrivée à *L'Auberge de l'Écluse* à Épisy-Moret-sur-Loing pour le petit-déjeuner et la présentation de divers produits de literie ou articles ménagers par un animateur plein de talents dont celui de trompettistes, ce qui nous a fait passer un excellent moment. À midi, repas au même restaurant, puis départ pour visiter une chocolaterie, mais malheureusement, arrivés sur place, nous trouvons portes closes en raison de travaux !

Nous continuons donc pour la prochaine destination : une visite guidée sur le canal du Loing et le Loing, sur la vedette *Zia*, jusqu'à Nemours. Belle balade reposante pendant 1 heure 30. Puis retour dans l'Yonne avec un énorme orage en arrivant à Sainpuits ! Merci à la société *RS Distribution* et à la nouvelle équipe du Club.

**PARTICIPATION ACTIVE :** Dans le temps, comme elles disaient, les femmes discutaient au lavoir. Aujourd'hui les dames du club du troisième âge — Bernadette, Pierrette, Rolande, Jacqueline, Jeannette et Françoise — se sont retrouvées pour confectionner des fleurs qui embelliront les festivités de la Madeleine. Rien n'a changé de ces réunions féminines « *On travaille avec nos mains ce qui ne nous empêche pas de discuter avec nos langues.* » ■

**Le P'tit Coin des Lecteurs.** L'assemblée générale annuelle de l'association a eu lieu le samedi 30 juin abordant les points suivants : le bilan annuel, les élections du bureau, le récapitulatif des acquisitions et dons de livres, le bilan des emprunts sections adultes/enfants. Le *statu quo* des adhérents par rapport aux années précédentes est observé. L'année 2017 donne un bilan de 106 visites avec 256 emprunts de livres. Une fonction importante de l'association concerne son investissement auprès des écoliers. Ainsi 168 emprunts leur ont permis de parfaire leur connaissance ou le goût de la lecture. Le local sera à leur disposition **le lundi matin entre 11h10 et 12h00**. La bibliothèque sera fermée au mois d'août. La réunion se termine par un pot de l'amitié. ■



**Les Restos-Marchés.** L'association *Les Restos-Marchés de Sainpuits* a tenu son assemblée générale le 26 mars dernier en présence de nombreux exposants ainsi que des jeunes soutenant les initiatives associatives de notre village. Le président de l'association, Antoine Chabin, a tenu à remercier l'ensemble des participants qui ont contribué aux succès des *Restos-Marchés*. Le trésorier est revenu ensuite

## La vie des associations



en détail sur les principales dépenses de l'année, à savoir l'investissement dans un équipement de sonorisation ainsi que divers mobiliers. Ces investissements seront poursuivis cette année notamment grâce au soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté. Nous souhaitons ainsi accueillir de mieux en mieux nos convives d'un soir. Un travail de fond est actuellement mené autour des différentes activités musicales proposées au public. L'idée directrice est d'avoir une approche plus participative sans pour autant supprimer des animations au succès incontestable comme le karaoké. De nouveaux exposants rejoignent ou reviennent dans l'aventure des *Restos-Marchés*. Ils seront là, chaque dimanche, à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour réveiller les sens et stimuler vos papilles. La présence des *Resto-Marchés* sera effective tous les dimanches de juillet et août. ■



### Sainpuits Rouge-toi

Le départ de la randonnée



La soupe à l'oignon



**Théâtre.** La compagnie *Aux Mots Dits* sous l'égide de l'association *Aux Arts etc. Sanépuisiens* déjà venue jouer les *Têtes à Claques* viendra interpréter en avril 2019 *Le Fil à la Patte* de Georges Feydeau. Un divertissement alerte et plein d'humour. La date exacte de la représentation sera communiquée ultérieurement.



De même une représentation de *Médée*, tragédie grecque, est prévue pour le dernier trimestre 2018.

En novembre nous accueillerons le duo *Toph et Nanoche*. Ambiance inimaginable, inédite, indescriptible... et surtout terriblement chaleureuse et intelligente.

De la musique, des paroles, de la vie... Accordéons, guitares, clarinette et chansons à texte. Le Duo *Toph et Nanoche* arrive du sud de Lyon pour nous conter, chanter, la vie et ses aspérités, sur un rythme tellement entraînant qu'ils arrivent à nous émouvoir, tout en nous faisant sourire... Et nous agiter sur nos chaises... C'est Annette qui écrit les paroles. ■

**Concert de musique tzigane.** En cet après-midi du dimanche du 20 mai, l'Association des amis du patrimoine religieux de Sainpuits a organisé un concert au profit de la restauration intérieure de l'église Sainte-Marie-Madeleine. Les membres de l'association ont eu le plaisir d'accueillir la violoniste *Gaëtane Prouvost* et *Cyril Dupuy* au cymbalum. *Gaëtane Prouvos* a reçu le *Disque Choc* pour son enregistrement des deux sonates de Prokofiev. Elle a également été consacrée comme la meilleure interprétation par la *Tribune des Critiques à la Radio Suisse Romande*. *Cyril Dupuy* participe régulièrement à de grands festivals internationaux, notamment au Japon et à New York. Ces deux virtuoses ont été applaudis très chaleureusement par le nombreux public qui apprécia à sa juste valeur la très grande qualité d'interprétation des œuvres de Brahms, Bartók, Ravel et Dvořák. ■





### Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2017

- L'attribution de compensation dérogatoire par la Commission locale des transferts de charges est acceptée à l'unanimité.
- La motion d'une loi en faveur des communes et de la ruralité est acceptée : Pour 6 / Abstention 2.
- Examen de l'étude de définition de filière d'assainissement non collectif concernant la mairie, les logements communaux, l'école et la maison Baron.
- Un accord de principe est donné pour une mise à disposition en l'état concernant la location du local de l'ancienne boucherie.
- Panneau d'information connectée : le conseil donne un avis favorable pour un nouvel outil de communication sur smartphone avec téléchargement gratuit de l'application : *PanneauPocket*.
- Affaires Diverses :
  - Le conseil est averti de l'écroulement d'une grange à Fontaine.
  - Prévision de participation le 19/01/2018 à Saint-Sauveur à la réunion de *Forum Ressources Bois Bocage*.
  - Suite aux problèmes d'incivilités récurrentes rencontrés sur différents endroits du territoire communal, un détecteur photographique de mouvements va être installé.
  - Invitation de la population pour l'inauguration de la dernière tranche de travaux de restauration de l'église suivie de la cérémonie des vœux du maire.
  - Planning de distribution des colis pour les anciens.
  - Le conseil prend acte de la récurrence de la divagation des chiens dans la commune.
  - Prise en compte d'installation de claustras sur les points d'apport volontaire.
  - Réfection du chemin des Cours terminée.
  - Puits des Cours et des Berthelots : afin d'en assurer leur sécurité, un grillage étiré sera posé et celui des Cours devra être maçonné.
  - Demande de chiffrage du coût de démolition de l'atelier à titre d'information.
  - En ce qui concerne la distribution des friandises au goûter de Noël, il est évoqué que seuls les enfants jusqu'au CME soient concernés.

### Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 février 2018

- Le conseil est en attente d'une nouvelle proposition financière concernant l'installation de l'éclairage dans les ha-meaux.
- Décision unanime de louer le local de l'ancienne boucherie à Sarah Moureu pour son activité artisanale de création de poterie.
- La commune vote une participation financière de 100 € à l'Association Intercommunale d'Éducation Populaire et Permanente pour un concert prévu le 5 août.
- Contribution au SDIS : 10 223,45 € en un seul versement.
- Demandes de subventions diverses accordées :
 

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| CFA MFEO . . . . .         | 80€   |
| CFA Côte-d'Or . . . . .    | 80 €  |
| Club de l'Amitié . . . . . | 250 € |
| France Alzheimer . . . . . | 100 € |
| AIEPPFP . . . . .          | 210 € |
- Affaires Diverses :
  - Mise en vente d'ancien mobilier d'école : 20 € la table d'école.
  - Association des Bibliothèques Rurales : 100 €.
  - Renouvellement d'un contrat CUI.
  - Nouveau contrat CUI.

- Demande d'un local pour l'installation d'une coiffeuse : à l'étude.
- Courrier de l'AMF concernant le financement du Wifi dans les communes : la commune postule.
- Maison Baron : nouveau dossier en finalisation.
- Accessibilité : le dossier est complet et les travaux en régie seront subventionnés.
- Entrée des gîtes : remplacement de la moquette murale périmée par de la toile à peindre.
- 19 mars : cérémonie à Sainpuits à 16h45 suivi d'un pot de l'amitié avec la FNACA et les anciens combattants d'Algérie.
- Maison de la cantine : étude de l'état de la couverture et de la possibilité d'un accès par la propriété voisine.

### Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2018

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017.
- Sous la présidence de Jacques Bouzat, maire-adjoint, le maire Xavier Parent n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le compte administratif 2017 suivant :

|  |                |
|--|----------------|
| Résultat de la section de fonctionnement . . . . . | + 350 502,04 € |
| Résultat de la section d'investissement . . . . .  | - 60 472,66 €  |
| Résultat de la clôture d'exercice . . . . .        | 290 029,38 €   |

- Vote des taxes :
 

|   |         |
|---|---------|
| Taxe d'habitation . . . . .                           | 12,07 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties . . . . .     | 19,28 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties . . . . . | 54,52 % |
- Le conseil vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2018 qui s'équilibre en :
 

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Section de fonctionnement . . . . . | 654 821 € |
| Section d'investissement . . . . .  | 549 119 € |
- Vote des subventions
 

Le conseil accepte la contribution sollicitée par Madame la maire de Lainsecq concernant le salaire d'une personne affectée à l'encadrement des enfants de la grande maternelle soit la somme de 374,20 €.
- Tarifs, Redevances, Participations :
  - de Santé : inadapté
  - Lycée de Toucy : 69,79 €
  - Occupation du domaine public des télécommunications électroniques et lignes électriques BT : 644 € et 203 €
  - Gîtes : tarifs inchangés
  - Concessions cimetièrre : 200€ à compter de ce jour
  - 1 000 € la concession trentenaire pour l'accès au columbarium
  - 100 € l'accès au jardin du souvenir.
- Affaires diverses :
 

Préparation du feu d'artifice et présentation du Plan régional.

### Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2018

- Maison Baron : sollicitation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence technique départementale de l'Yonne.
- Adhésion au règlement général européen sur la protection des données (RGPD).
- Avis favorable aux demandes de subvention du *Racing club d'Entrains*.
- Affaires diverses :
  - Une réunion va être organisée avec les délégués des parents d'élèves.
  - Avis défavorable sur une promotion sur les prix des gîtes. Une étude va être effectuée pour convertir deux gîtes en appartements.
  - Choix du blason de Sainpuits.
  - Personnel communal : la suppression des NAP entraîne une modification du contrat de l'ATSEM.
  - Un appartement 5 rue de la Chapelle se libère.
  - Le maire fait part de ses contacts avec la gérante de la boulangerie.
  - Suite à la pose du défibrillateur, une formation à venir prochainement sera proposée aux habitants.
  - Une sono et vidéo ont été installées dans la salle des fêtes.
  - Concernant les réalisations à venir ou à organiser les points suivants ont été invoqués : l'accessibilité, l'éclairage public, le gravillonnage autour de l'église et le vin d'honneur du dimanche de la Madeleine.

## La région Bourgogne Franche-Comté



**L'YONNE.** Le département de l'Yonne possède la plus vaste surface de terres arables de Bourgogne et le premier département producteur de céréales de la région Bourgogne. La moyenne des exploitations du département est de 120 ha contre 112 pour la région et 84 au niveau national. Les productions concernent le blé, l'orge, et le colza et de façon plus spécifique la betterave, le chanvre et les cerises. Toujours au niveau régional, la production biologique est la plus vaste en atteignant 20 % du total. Le vin est donné par environ 650 producteurs fournissant 426 400 hectolitres dont 89 % en blanc. On citera pour les papilles le Chablis, le Saint-Bris, l'Irancy, l'Épineuil, les Côtes Saint-Jacques et d'Auxerre, le Crémant et citons le Vézelay qui accède à l'appellation Village de Bourgogne, vin issu du cépage du chardonnay.

**Aménagement du territoire.** Le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne a mis à l'usage des voitures électriques plus de 120 bornes pour recharger ce type de véhicules accompagnant ainsi la transition énergétique. S'inscrivant dans une démarche européenne cette réalisation ouvre l'accès à de nouveaux usagers dépassant le cadre de la région avec le développement du tourisme et de l'activité économique.

Les décisions du Conseil régional impactent directement le fonctionnement de nos communes. C'est pourquoi une attention particulière doit être portée à leur connaissance.

**37 trains supplémentaires.** La nouvelle convention TER 2018-2025 a été adoptée le 25 mai dernier ainsi que de nombreuses mesures comme la mise en place de trains supplémentaires et la suppression d'aucune ligne. Ce qui au niveau du transport permet un supplément de 10 000 places supplémentaires chaque jour d'ici 2019 et 95 % de trains à l'heure d'ici 2025. Le conseil régional approuve une nouvelle tarification solidaire avec des tarifs réduits pour les jeunes en démarche d'insertion et les demandeurs d'emploi. En outre 5 millions d'euros par an seront investis dans les 200 gares pour en améliorer les services.

**Transports scolaires.** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région a la responsabilité de l'organisation des transports scolaires à la place des départements, à l'exception du transport des élèves en situation de handicap. En Bourgogne-Franche-Comté, tous les départements sont concernés sauf le Territoire de Belfort.

Pour assurer une continuité de service aux familles, la Région reconduit, pour la rentrée 2018-2019, l'ensemble des dispositifs tels qu'ils existaient dans les départements. ■



## L'anniversaire de l'armistice de 1918

La rédaction du bulletin vous livre la suite des mémoires du bulletin précédent concernant Blanche, réfugiée à Sainpuits lors du conflit 14-18, qui vit la fin de cette guerre avec les habitants du village.



« L'hiver 1917 fut très rude. Nos soldats ont terriblement souffert du froid, beaucoup auront les pieds gelés. Dans cette période de quatre années les conditions climatiques ont contribué à rendre cette guerre encore plus insupportable. Pourtant elle dure, elle dure toujours, chaque jour qui passe apporte son lot de deuils et de souffrances. Une amitié très profonde m'unissait à ma voisine Odette Merlot, mon aînée de six ans. Toutes les fois que je pouvais l'accompagner pour garder les vaches, elle me racontait des histoires du pays tout en exécutant les travaux de fine dentelle où elle excellait. Lorsque nous étions près du bois des Glands, petite forêt de chênes, nous nous y promenions, laissant au chien le soin de garder les vaches.

En septembre, nous cherchions des giroles abondantes dans ces bois. D'autres fois, selon le temps, nous nous abritions sous un immense parapluie bleu. Nous étions tout près du hameau de la Grande Madeleine, là où deux énormes chênes constituaient l'entrée du bois. Assises sous leur ombre, Odette me dit « Frappe du pied et écoute, entend comme ça sonne le creux. Eh bien, il y a très longtemps, intrigué comme toi un habitant du village, en creusant la terre découvrit une cavité profonde où il trouva deux statues, l'une d'or l'autre d'argent, les yeux étaient des pierres précieuses. Celui qui fit cette fabuleuse découverte fit bâtir avec le prix de ces déesses, cédées à un musée, le petit château et la ferme de la madeleine.

Au sortir de l'école il n'y a aucune possibilité d'employer son temps. Je passe une grande partie de celui-ci chez les amis Méhaut, j'aide à coudre et de différentes façons, j'essaie de me rendre utile. Le papa est en danger à Verdun et sa jeune femme craint sans cesse pour lui, les batailles sont terribles dans ce secteur. Quand le courrier n'arrive pas, le moral est au plus bas. C'est ainsi que 1918 arriva, pour nous cette année se passera sans événement marquant si ce n'est ceux qu'occasionne la guerre. Journallement je vais à la poste pour lire et copier le communiqué officiel qui y est affiché.

C'est ainsi que l'été se passe et nous espérons toujours que cette terrible guerre se termine. Cette fois les événements évoluent. Nous sommes en Septembre et les troupes allemandes se replient, jour après jour, nous suivons le déroulement des opérations. C'est alors que le miracle se produit, c'est le 28 Septembre, quatre années de combats et d'occupation se sont passées entre ces deux dates : 2 septembre 1914 – 28 septembre 1918. Puis Octobre passe et l'ennemi est en déroute, la France se libère. **Le 11 novembre, c'est l'armistice.**



La nature est de la fête, il fait un temps splendide pour la saison, les cloches sonnent à toute volée, elles annoncent la libération. Tout le monde se retrouve sur la place de la mairie, on s'embrasse, se congratule, notre Curé au milieu de nous, invite à remercier le Seigneur. En moi reste un souvenir émouvant, très vivant, suivant la foule qui entre à l'église, c'est avec une immense émotion que je vois une maman qui a perdu son fils dans cette terrible tourmente sortir de sa maison voisine de l'église, pour se joindre à nous et chanter le Te Deum.

Une autre calamité nous attendait la grippe espagnole. La première victime fut une femme de chambre du château de Flacy, puis vint le tour de ma chère amie Odette, enlevée en deux ou trois jours. Maman fut atteinte très sérieusement et quelques jours plus tard je n'y échappais pas. Le cimetière étant tout proche de notre logis, je voyais les enterrements ce qui n'était pas rassurant.

Seuls émigrés restant il nous faut une autorisation pour repartir dans notre village de Sommepy. Fin 1919 nous sommes informés que la demande de rapatriement est acceptée et nous pouvons réintégrer notre village d'origine.»

# SAINPUITS (89)

## 21-22-23 JUILLET

### FÊTE FORAINE PENDANT 3 JOURS



## Samedi 21 juillet

21h00 aubade par la musique de Donzy

22h30 retraite aux flambeaux

23h00 feu d'artifice ; soirée dansante



## Dimanche 22 juillet

à partir de 07h00 vide grenier

10h30 messe animée par les sonneurs

du RALLYE PUISAYE À l'issue, un vin d'honneur sera offert par la municipalité

**Buvette et restauration sur place**

15h30 cavalcade dans les rues du village

(chars, musique)

18h30 concert « Les Affoubertis »



## Lundi 23 juillet

16h00 jeux pour les enfants

18h00 lâcher de ballons



## Loisirs

### HORIZONTAL

- 1) Peut qualifier une élection
- 2) Refuges / Entrée asiatique
- 3) Fut redevable / Argent chimique
- 4) Iraient çà et là
- 5) Meneur / Règle
- 6) Infusion
- 7) Ilot des Antilles / Avalé / De là
- 8) Revoir
- 9) Grandement ouverts / Passage
- 10) À eux / ci-gît

### VERTICAL

- A) Gâteaux légers
- B) Détérioration / Cale
- C) Saleras
- D) L'autre / Publies
- E) Arbres du Liban / Annélide
- F) En Côte d'Or / Donner un style sémitique
- G) Possède / dépouillés
- H) Prénom féminin / Ecrivain italien
- I) Article / Théâtre japonais / Dieu d'amour
- J) Sentiment / Laize

### LE MOT MYSTÉRIEUX

En remplaçant les chiffres des cases du dessous par les lettres des cases numérotées de la grille vous découvrirez le village le plus célèbre de France.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   | 2 |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Solution du numéro précédent

#### Horizontal

- 1) Primevères 2) vomirent 3) queues 4) un - étagère 5) ei - genêt
- 6) restées - th 7) set - eu 8) te - éteins 9) tomate - lue 10) engrangées

#### Vertical

- A) Pâquerette B) Unie-Eon C) Ive-Ss-Mg D) Mouette-Ar E) Emet-Etêta
- F) Visage-ten G)Er - Geste / H) Re-En-Ile- I) Entretienue J) St - Ethuses



## Quelques citations de Voltaire

Le fanatisme est un monstre mille fois plus dangereux que l'athéisme philosophique.

On parle toujours mal quand on n'a rien à dire.

L'art de la médecine consiste à distraire le malade pendant que la nature le guérit.

Le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion.

Les injures atroces n'ont jamais fait de tort qu'à ceux qui les ont dites.

J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé.

Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert.

Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.



**Tous les jours à partir de 7h30**

retrouvez les pains et viennoiseries

de la **boulangerie Pivert** d'Entrains-sur-Nohain

et de la **boulangerie Maureille** de Saint-Sauveur-en-Puisaye

**à l'épicerie Blanchard**

1, rue de la Guerlurette

89520 Sainpuits

Tél. 03 86 74 73 77

**N'hésitez pas  
à réserver !**



**SARL DAGUET ÉLECTRICITÉ - 06 75 02 54 97**



Électricité  
Climatisation  
Alarme  
Antenne TV  
Motorisation  
Téléphonie  
Réseau Ethernet

**Pascal VENEROSY**

**06 75 02 54 97**

sarldaguetelec@outlook.fr

9, rue du Couvent  
89520 Sougères-en-Puisaye

**COMMECY  
AUTO**

**GARAGE AUTOMOBILE**

89520 SAINPUITS

Tél. 03 86 74 66 28 - Port. 06 81 64 44 29

Réparation toutes marques - Atelier de mécanique

Dépannage 7j/7

Motoculture



Avec plus de 25 ans de métier,  
Pascal Roy installe son Auto-École  
à Sainpuits

**Auto-École  
Les Cours Conduite**

5, Les Cours - 89520 Sainpuits

Rendez-vous et renseignements

**Tél. 06 63 51 63 63**

Agrément E1808900010



# Informations pratiques



**Mairie de Sainpuits (secrétariat) - Tél. 03 86 74 72 21**

**E-mail : [mairie-sainpuits@wanadoo.fr](mailto:mairie-sainpuits@wanadoo.fr) - Internet : [www.sainpuits.fr](http://www.sainpuits.fr) -  Mairie de Sainpuits**

## Pharmacies les plus proches

|  |                |
|--|----------------|
| Saint-Sauveur-en-Puisaye .....             | 03 86 45 54 36 |
| Entrains-sur-Nohain.....                   | 03 86 29 22 32 |
| Étais-la-Sauvin .....                      | 03 86 47 21 97 |
| Thury.....                                 | 03 86 45 22 96 |
| Pour connaître la pharmacie de garde ..... | 17             |



## Médecins

|  |                |
|--|----------------|
| Maison de la Santé (Saint-Sauveur) .....     | 03 86 44 41 60 |
| Maison de la Santé (Saint-Amand).....        | 03 86 39 18 88 |
| Dr Alain Conseil (Entrains-sur-Nohain) ..... | 03 86 29 22 11 |



## Infirmières

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Michèle Colas (Étais-la-Sauvin).....        | 03 86 47 23 75<br>ou 09 60 06 70 17 |
| Frédérique Aubry-Mercier (St-Sauveur) ..... | 03 86 39 18 88                      |



## Ambulances / Taxis

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Champagnat (Étais-la-Sauvin) .....   | 03 86 47 20 61 |
| Martin (Billy) .....                 | 08 99 03 50 33 |
| Ambulance taxis (Saint-Sauveur)..... | 03 86 45 52 06 |
| Taxi Treignyçois .....               | 03 86 45 57 50 |



## Vétérinaires

### Cabinets Vétérinaires

|   |                |
|---|----------------|
| Place du Marché - Entrains-s-Nohain ..... | 03 86 29 28 44 |
| Route de Mézilles - Saint-Sauveur.....    | 03 86 45 58 90 |



### Cliniques Vétérinaires

|   |                |
|---|----------------|
| Av. du Général de Gaulle - Toucy .....  | 03 86 44 14 75 |
| Rue du Faubourg de Vézelay - Varzy..... | 03 86 29 44 67 |

**Urgences vétérinaires .....** 06 78 58 08 85  
En semaine de 19h00 à 8h00 - Du samedi 17h00 au lundi 8h00

## Clinique

|   |                |
|---|----------------|
| Clinique de Cosne-sur-Loire<br>Pôle de Santé de Cosne-sur-Loire<br>8, rue Franc Nohain<br>58200 Cosne-Cours-sur-Loire ..... | 03 86 28 60 00 |
|---|----------------|



## Services d'urgence

**15** SAMU

**17** Gendarmerie

**Gendarmerie de Toucy**  
**03 86 44 11 17**

**18** Pompiers

**Urgences Sainpuits**  
**Denis Pouillot**  
**06 75 59 06 69**

## La Poste

Point relais commerçant  
Bar Tabac Presse  
2, rue de la Montagne  
**03 86 74 73 77**



## ERDF

Standard Toucy  
Urgences  
**09 72 67 50 89**



## Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

## Aide aux personnes

Association d'aide à domicile  
UNA Puisaye Forterre  
**03 86 74 67 25**

## Ordures ménagères

0 800 584 762